



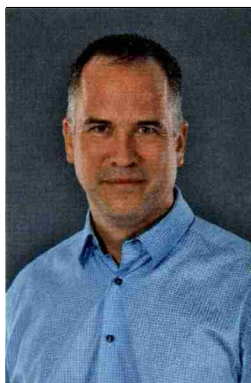
UN COURS SPÉCIALISÉ PROTECTION INCENDIE POUR LES ROMANDS

Texte et photos: Haute école spécialisée bernoise BFH, www.bfh.ch

La Haute école spécialisée bernoise (BFH) a mis sur pied un cours spécialisé en protection incendie s'adressant en particulier aux architectes et ingénieurs, mais également aux planificateurs et responsables de chantiers situés en Romandie.

Les cours d'une durée de 6 mois seront dispensés en langue française au Centre de formation et de prévention des incendies de La Grangette à Lausanne, dès février 2021. L'initiative répond ainsi à une lacune pour les romands qui, au cours de leurs études, sont souvent contraints de suivre ce cursus en allemand, ou tout simplement de faire l'impasse sur la maîtrise des risques en matière d'incendie.

Rencontre avec Olivier Burnier,
Co-directeur du cours



Quelle est la finalité de ce cours et ses principaux objectifs ?

Ce cours a pour but de connaître les prescriptions de protection incendie afin de les mettre en pratique dans les différentes phases SIA d'un projet, du stade du concours jusqu'à sa réalisation. C'est également un cours préparatoire pour l'examen fédéral de « Spécialiste en protection incendie ».

Dans quel contexte s'inscrit-il ?

La mortalité en Suisse à la suite d'un incendie est faible, environ 35 victimes par années, soit environ cinq fois moins que les accidents de la route. Néanmoins, chaque mort par incendie est médiatisé et suscite de l'émotion dans la population.

Notre travail en tant que spécialistes et experts en protection incendie est d'assurer que les mesures exigées par la loi pour protéger la vie des personnes et la protection des biens soient correctement planifiées durant la phase de projet et de mise en œuvre sur le chantier.

Comment s'articule l'enseignement entre la pratique et la théorie ? Par qui les cours sont-ils dispensés ?

Le cours se décompose en modules qui suivent les phases SIA du concours jusqu'à la mise en service du bâtiment. Des exercices pratiques en groupe permettent de mettre en pratique les cours théoriques sur l'ensemble des mesures de protection incendie. Ainsi, la visite d'un laboratoire d'essais au feu, d'entreprises spécialisées et de chantiers complètent le cursus.

Les cours sont donnés par des professionnels de chaque branche avec l'appui de nombreux experts des autorités cantonales de protection incendie. En tant que responsable de la partie formation, j'assure la cohérence de l'enseignement en étant présent à chaque cours.

Quel type de diplôme les étudiants obtiennent-ils ? Comment peuvent-ils continuer leur formation ?

La formation donne droit à un « Certificat en Protection incendie pour architectes et planificateurs » qui est reconnu par le SEFRI comme cours préparatoire aux examens fédéraux.



Les participants peuvent, à l'issue de ce cours et en fonction de leur expérience, passer l'examen de « Spécialiste en protection incendie » avec un diplôme fédéral à la clé. Après environ 3 ans de pratique, ils peuvent passer un examen supplémentaire pour obtenir le diplôme d'« Expert en protection incendie ». Ce dernier permet de suivre les projets les plus complexes en termes de protection incendie sur l'ensemble de la Suisse.

Avez-vous des exemples concrets d'évolution de carrière d'anciens étudiants ayant suivi la formation ?

Lors de la dernière session en 2019, les trois étudiants (sur onze) qui se sont présentés à l'examen de spécialistes ont obtenu leur diplôme. ■



Haute école
spécialisée bernoise

Architecture, bois
et génie civil